



Mai 2018

## Accord de partenariat en faveur de la transition énergétique et numérique de la Bretagne

Bien avant la loi de Transition énergétique d'août 2015, la Bretagne avait pris conscience des enjeux énergétiques de son territoire, du fait de sa spécificité d'approvisionnement en électricité, et de la nécessité de mobiliser les acteurs afin de trouver collectivement des solutions durables et innovantes. La signature du Pacte électrique a été l'action fondatrice de la transition énergétique de la Région. C'est grâce à cette dynamique collective régionale que des actions concrètes ont été engagées permettant aujourd'hui d'apprécier une amélioration de la situation de la Bretagne.

Le partenariat entre le Conseil régional de Bretagne et Enedis s'appuie sur une relation construite et consolidée depuis l'élaboration et la mise en œuvre du Pacte électrique breton. Ce partenariat se poursuit à présent en faveur du développement des systèmes énergétiques intelligents en Bretagne en amont (productions locales) et en aval (consommations) des réseaux de distribution de l'électricité. Le Conseil régional de Bretagne et Enedis partagent la vision du caractère structurant des smart systèmes énergétiques et des réseaux électriques intelligents dans la transition énergétique, pour engager un cycle vertueux de développement de l'économie locale qui soit de nature à valoriser les savoir-faire bretons et leur permettre de construire l'énergie du futur.

Cet engagement conjoint s'inscrit dans la démarche de Breizh COP initiée depuis mars 2017 par la Région Bretagne, dans le cadre de laquelle la Région organise la mobilisation de ses partenaires autour des enjeux de transition écologique et énergétique, sur le modèle de la COP 21 tenue à Paris en décembre 2015. Cette Breizh Cop se donne ainsi pour objectifs de partager un projet d'avenir pour le territoire régional et ses habitants, de proposer et mettre en œuvre des réponses opérationnelles aux défis posés par les transitions, et enfin mobiliser largement l'ensemble des acteurs en privilégiant toujours les principes de la responsabilité et de la solidarité.

Le partenariat entre la Région Bretagne et Enedis illustre le dynamisme industriel de la Bretagne en matière énergétique, porté par une logique affirmée de développement durable.

\*\*\*

**La Région Bretagne**, à travers son engagement dans le Pacte Électrique Breton pour la sécurisation de ses approvisionnements électriques, a fait du déploiement d'un grand smartgrid un axe fort de sa stratégie de transition énergétique, à la croisée des enjeux de production d'énergies renouvelables dans ses territoires, d'implication citoyenne et sociale pour la réduction des consommations, et du développement de nouveaux usages de l'énergie dans l'habitat, en matière de mobilité, ou encore d'autoconsommation. La filière des smartgrids, dans laquelle Enedis occupe une place importante, a tout son rôle à jouer dans la réussite de ce modèle de développement industriel.

La Région Bretagne inscrit son engagement en ce sens dans le cadre du projet SMILE (Smart Ideas to Link Energies), copiloté avec la Région des Pays de la Loire et lauréat de l'appel à projet Nouvelle France Industrielle. Le Grand Ouest constitue ainsi le plus grand terrain de déploiement de ces technologies et services. Dans ce cadre, la Région Bretagne assure, avec la Région Pays de la Loire, le financement de l'offre de services destinée aux acteurs industriels, aux PME et aux start-up membres de l'association SMILE et porteurs de projet. Elle co-préside l'association SMILE et rend compte à ses membres et aux instances de suivi nationales de l'avancement du projet.

Ainsi, elle s'est plus particulièrement engagée à :

- ▶ Mobiliser les citoyens et les territoires sur les questions de maîtrise des nouveaux usages de l'énergie dans l'habitat, dans le cadre professionnel et dans les mobilités (lien au projet SOLENN).
- ▶ Développer les énergies renouvelables dans des formes leur permettant d'intégrer les marchés de l'énergie de manière compétitive ; la feuille de route sur l'éolien élaborée en ce sens avec les services de l'État a vocation à accélérer le développement de l'offre éolienne, tandis que le développement d'une plate-forme d'interopérabilité (projet PRIDE) a vocation à rendre possible le développement de nouveaux modèles liés au traitement des données énergétiques.
- ▶ Sécuriser les approvisionnements énergétiques bretons, vis à vis des menaces cyber ; la Région soutient, suit et diffuse à ce titre les travaux du Pôle d'Excellence Cyber vers la communauté des acteurs de SMILE.

## **Enedis,**

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes dont 1700 en Bretagne. Au service de 2 millions de clients sur la région, elle développe, exploite, modernise 103 000 kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (400 et 20.000 Volts) en Bretagne et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Dès la signature du Pacte Électrique Breton, Enedis avait décidé d'y prendre toute sa place, en signant une convention de contribution en avril 2011. La mise en place d'un mini réseau intelligent sur les îles de Houat et Hoëdic, l'opération 12'elec (sensibilisation de 12 communes à la maîtrise de leur appel de puissance en période de pointe), le déploiement accéléré de Linky, le partenariat avec l'OREGES ou le démonstrateur SOLENN sur Lorient Agglo en sont autant d'illustrations.

Enedis a participé dès le lancement de la démarche Breizh COP au mouvement de mobilisation des acteurs engagé par la Région Bretagne et a fait part de sa contribution, à la fois en termes de diagnostic, d'identification des enjeux, et de 5 engagements forts :

- ▶ Anticiper les mutations du réseau de distribution d'électricité.
- ▶ Mettre à disposition les données énergétiques et l'expertise associée à travers notamment l'implication d'Enedis dans la plateforme PRIDE.
- ▶ Contribuer à faire de la Bretagne une vitrine de l'industrialisation des smart grids.
- ▶ Accompagner la transition énergétique des Territoires.
- ▶ Mener une démarche d'Open Innovation construite avec l'écosystème numérique et académique régionale notamment (démarches citoyennes dans le projet SOLENN, concours, etc.).

La Bretagne sera, du fait de SMILE, un territoire nécessairement en avance dans l'industrialisation des réseaux électriques intelligents. Enedis déploiera sur le périmètre de SMILE (sur les régions Bretagne et Pays de Loire) des solutions innovantes, précédemment testées et validées dans des démonstrateurs pour accueillir les projets de territoire et co-construire avec l'ensemble des parties prenantes ce qui fera la transition énergétique de la Bretagne. Ainsi, Enedis prévoit d'y investir 21 millions d'euros sur le territoire SMILE.

\*\*\*

**Au regard de ces éléments et au travers du présent accord, la Région Bretagne et Enedis entendent conjuguer leurs forces pour faciliter les transitions énergétique et numérique en Bretagne dans la logique d'engagements mutuels privilégiée par la démarche de Breizh COP.**

Cet accord fixe dès à présent les engagements concrets suivants :

1. Une collaboration soutenue au service de la transition énergétique avec le développement des smartgrids notamment au travers de SMILE.
2. L'implication dans un aménagement durable de la Bretagne.
3. La coopération pour un enjeu transverse et majeur : la mobilisation citoyenne.
4. Une mobilisation pour la transition numérique de la Bretagne.

## **Article 1 - Une collaboration soutenue au service de la transition énergétique**

### **1.1 - Coopération dans le cadre d'un projet transversal au sein de SMILE : la mise en place d'un service public régional d'innovations autour des données énergies (projet PRIDE)**

Le projet PRIDE (plate-forme régionale d'Innovation des données d'énergie), lauréat de l'AMI ADEME SYSINT, est une clef de voûte du projet SMILE. Cet outil, porté par un consortium dont Enedis est membre, vise à mettre à disposition une méthodologie d'interopérabilité cyber-sécurisée ainsi qu'une technologie d'infrastructures de collecte

de données permettant aux acteurs (dont les collectivités et des entreprises) de développer des applicatifs liés au traitement des données d'énergie des autres projets dans SMILE, en vue d'en multiplier les potentiels.

Ce projet prévoit notamment l'étude des conditions et règles de portage in fine de la plate-forme par une entité publique et de son emploi au sein d'un service public de la gestion des données énergétiques à la maille régionale. Cette exploitation publique, en « tiers de confiance » conditionne également la mise en œuvre de certains projets de SMILE (plateforme publique de mobilité, plateforme publique maîtrise de l'énergie, etc.).

La mise en place d'un tel outil et la perspective de son emploi à moyen terme dans le cadre de SMILE, correspondent aux recommandations inscrites dans les études du Conseil d'état de 2017 « Puissance publique et plateformes numériques : accompagner l'ubérisation » et dans le livre blanc de juin 2015 du groupe « REI-cyber » sur la cybersécurité des réseaux électriques intelligents, notamment en matière de « security by design » et de supervision de la cyber-sécurité. Elle s'inscrit dans la stratégie de transformation numérique de la Région.

**Dans ce cadre, la Région Bretagne et Enedis entendent poursuivre leur coopération sur trois axes :**

- ▶ **La réflexion sur la gouvernance de PRIDE, pour laquelle Enedis fait bénéficier les pilotes de son expertise sur le cadre juridique national pour la gestion des données;**
- ▶ **La définition des cas d'usages et leur traduction en flux de données entrantes/sortantes, pour laquelle Enedis apporte au consortium son retour d'expériences d'opérateur de réseau.**
- ▶ **La garantie de la confidentialité des données dans le respect du règlement général de la protection des données (RGPD) dont les partenaires veilleront à assurer la promotion.**

## **1.2 - Un showroom SMILE au cœur de Rennes**

La candidature SMILE intègre l'élaboration d'un showroom pour mettre en valeur les technologies et savoir-faire des entreprises actives dans SMILE. Cette vitrine a vocation à constituer un outil majeur pour faciliter la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'international, pour les solutions smart grids du Grand Ouest.

Lors du Conseil d'Administration de l'Association SMILE du 1<sup>er</sup> février 2018, a été présenté un dispositif en deux briques articulées, l'une à Nantes et l'autre à Rennes, valorisant chacune un tronc commun, des démonstrateurs de technologies organisés par cas d'usages, et de projets déployés dans le cadre de SMILE. Ces deux espaces ouvriront enfin vers des parcours sur sites qui permettront de montrer et valoriser les projets sur le terrain. Cette proposition a fait l'objet d'un accord politique du Conseil d'Administration.

**Le présent accord de partenariat concerne le site de Rennes, qu'Enedis se propose de mettre à disposition de l'association SMILE pour héberger le showroom rennais, et d'en assurer l'aménagement intérieur pérenne (hors contenu).**

En regard, la Région Bretagne s'engage à mobiliser ses équipes et celles de son agence Bretagne Développement Innovation, pour appuyer Enedis dans sa conduite d'opérations sur le chantier du showroom, à assurer l'interface avec l'association SMILE, et ce dans le calendrier validé en CA du 1<sup>er</sup> février 2018, qui prévoit une inauguration des lieux début 2019.

La Région Bretagne et BDI assureront également l'animation des membres du CA et de l'association pour la définition et le financement auquel la région contribuera également, de l'ensemble des contenus, organisés par cas d'usage et destinés au volet « démonstrateurs industriels », en lien étroit avec leurs homologues des Pays de la Loire et aideront l'association à acquérir l'autonomie financière permettant la vie de ces espaces.

### **1.3 - Un engagement réciproque au déploiement de SMILE en France et à l'international**

L'enjeu pour SMILE est de valoriser les solutions innovantes des démonstrateurs, les partenaires ainsi que l'expertise associée afin de créer les conditions de leur déploiement à une échelle nationale et internationale.

- ▶ **Au niveau national** : des travaux d'analyse coût-bénéfice de SMILE sur le champ des performances environnementale, sociale, et économique, sont prévus de 2018 à 2020. La Région Bretagne assurera l'animation de cette démarche dans laquelle Enedis a toute sa place.

**Enedis sera en soutien technique de la Région pour apporter son savoir-faire sur l'analyse coût bénéfices et en relayer les résultats auprès des acteurs de l'énergie (Conseil Supérieur de l'Energie, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Commission de Régulation de l'Energie, ...) en vue d'intégrer les politiques énergétiques nationales, voire si nécessaire de faciliter sur cette base l'évolution des cadres légaux (PPE, lois et directives cadres).**

- ▶ **A l'étranger** : La Région est engagée dans des travaux de coopérations interrégionales à l'échelle européenne sur les smartgrids (SET UP, plateforme S3) et est lauréate d'appels à projets Européens. L'association SMILE s'est engagée à l'échelle internationale dans le cadre de l'adhésion à l'association Think Smartgrids. Ces deux axes de développement pourront donner lieu à des projets communs structurants pour les politiques publiques.

**Les partenaires s'engagent au partage d'informations et d'études d'opportunité suffisamment en amont pour concrétiser de nouvelles pistes.**

## **Article 2 - Une implication pour un aménagement durable de la Bretagne**

### **2.1 - Contribuer à une vision prospective**

S'engager dans la transition énergétique implique aujourd'hui de partager une vision de long terme avec l'ensemble des acteurs bretons de l'énergie. De multiples hypothèses et trajectoires sont possibles quant à l'évolution des consommations d'énergie, des productions d'énergie renouvelable et des dynamiques de territoire. C'est la raison pour laquelle, les membres de la Conférence Bretonne de la Transition Energétique ont décidé d'initier un travail de prospective énergétique pour définir une trajectoire ambitieuse et réaliste à l'horizon 2040. Cette mission a été confiée à un Groupe d'Analyse et de Contributions (GAC) spécifique composé d'experts régionaux et piloté par la Région, l'ADEME et la DREAL. Enedis contribue à ce groupe et s'engage à mettre à disposition les éléments nécessaires à l'élaboration de cette vision prospective.

Dans cet objectif, Enedis présentera la nouvelle édition des scénarios prospectifs bretons de consommation et de production électrique à l'horizon 2040. L'objectif de ces scénarios est d'anticiper et d'accompagner au mieux l'ensemble des mutations du réseau de distribution face au développement des énergies renouvelables, des nouveaux usages tels que la mobilité électrique et des efforts croissants d'efficacité énergétique qui modifieront nos modes de vie et nécessiteront une adaptation du réseau de distribution. Pour capter ces évolutions, une méthodologie originale de construction de ces scénarios prospectifs à l'horizon 2040 a été construite par une approche ascendante (bottom-up) à partir des données locales disponibles. Pour enrichir cette vision prospective, plusieurs experts issus de différentes disciplines (économie, géographie, aménagement et urbanisme, architecture, sociologie de l'énergie, ingénierie) ont été consultés sur les principaux déterminants de la consommation et leur évolution.

**Enedis s'engage à mettre à disposition de la Région Bretagne sa connaissance des usages du réseau et de leurs évolutions à long terme, et à poursuivre les échanges pour co-construire une vision partagée des évolutions électriques régionales. La Région Bretagne de son côté s'appuiera sur ces éléments et tiendra compte des éventuelles contraintes réseaux dans le développement de son ambition de transition énergétique.**

### **2.2 - Faciliter l'essor de la production renouvelable**

Le réseau de distribution doit être moderne, robuste, fiable et piloté numériquement pour permettre les échanges permanents d'énergie entre producteurs et consommateurs gérés en temps réel. Le réseau de demain, sera plus que jamais un outil de solidarité entre les territoires pour assurer un équilibre et une intégration parfaite entre productions locale et centralisée. Enedis doit adapter le réseau de distribution qu'elle gère pour les collectivités afin qu'il puisse accueillir ces nouvelles productions tout en garantissant un niveau de qualité de service optimal aux Bretons et aux entreprises qui y sont implantées. Le réseau apportera aussi l'assurance de couvrir la variabilité des énergies renouvelables, des surplus de production...

La Région Bretagne et Enedis partagent l'enjeu et la volonté d'un développement ambitieux de la production renouvelable en Bretagne, concrétisé dès la signature du Pacte électrique par des objectifs d'ampleur. Afin d'accompagner la montée en puissance de ces énergies, Enedis, est mobilisée pour :

- ▶ Faciliter et optimiser les raccordements des énergies renouvelables ;
- ▶ Accélérer l'intégration des énergies renouvelables sur le réseau de distribution par l'installation d'équipements et technologies numériques sur le réseau et dans les postes sources ;
- ▶ Accompagner les porteurs de projets et aider à la diffusion des meilleures pratiques disponibles ;
- ▶ Contribuer à l'animation des parties prenantes de la production renouvelable en s'appuyant sur les instances régionales existantes afin de favoriser le dialogue et la concertation (planification, nouveaux projets, rétrofit...).

**Forts du potentiel renouvelable de la région, les partenaires s'engagent à travailler de concert afin de favoriser l'essor de nouveaux projets innovants et créer les conditions de leur mise en œuvre en activant les instances régionales existantes. Ces instances constitueront des lieux d'échanges et de partage entre Enedis et les producteurs afin de faire émerger des solutions aux défis d'avenir. Enedis accompagnera notamment la Région Bretagne afin d'explorer la mise en place d'échanges locaux d'énergie qui permettront de soutenir le développement de la production renouvelable.**

### **2.3 - Accompagner la transition énergétique des îles**

La péréquation tarifaire est un des fondements de la cohésion territoriale et sociale. Chaque client, chaque entreprise implantée en Bretagne, bénéficie du même tarif, y compris sur les îles qui sont un enjeu majeur pour Enedis afin de garantir le même niveau de services et de qualité. Enedis est engagé depuis quelques années dans un programme de modernisation sur les îles afin de sécuriser leur alimentation (mini smart grid de Houat et Hoedic, remplacement du câble de Belle-Ile incluant la fibre optique, projet de renouvellement du câble sous-marin à Groix), de faciliter les opérations de maîtrise de la demande en énergie (pose des compteurs Linky en priorité, partenariat avec l'Association des Îles du Ponant...), et de favoriser la production renouvelable.

**La Région Bretagne et Enedis travailleront ensemble afin d'accompagner la transition énergétique des territoires insulaires en partenariat avec les acteurs locaux (Elus, Association de îles du Ponant...)**

### **2.4 – Accélérer la mobilité électrique**

La filière automobile, historiquement secteur industriel phare de la Région, est dans une période de mutations liées au numérique et à l'essor de l'électromobilité. C'est une opportunité pour les industriels, comme les startups d'unir leurs compétences pour ouvrir de nouvelles perspectives de développement et inventer la mobilité de demain.

Accueillir la mobilité est par ailleurs un défi pour le réseau. Travailler avec l'ensemble des acteurs de la mobilité (collectivités, gestionnaires de flotte, constructeurs, startups...) est un incontournable pour trouver des solutions innovantes et durables.

Forts de l'écosystème mobilité dense et diversifiée, et dans le cadre du projet SMILE, Enedis Bretagne et Pays de la Loire ont décidé de créer une AVERE bi-régionale (Ouest Mobilité Electrique) aux côtés de la Région Bretagne regroupant notamment les principaux acteurs des territoires en matière de mobilité électrique et en tout premier lieu les Syndicats Départementales d'Énergie de Bretagne.

**La Région Bretagne et Enedis s'engagent, au travers de l'AVERE Ouest et ses partenaires, à organiser la coopération d'acteurs afin de promouvoir le développement de la mobilité électrique et son intégration sur le réseau, et faciliter l'émergence de projets.**

### **Article 3 - Un enjeu transverse et majeur : la mobilisation citoyenne**

Un enjeu transverse à toute la démarche est d'accompagner nos concitoyens dans l'évolution de leurs comportements et de les aider à intégrer ces nouveaux fondamentaux dans le cadre d'une société toujours plus numérique.

#### **3.1 – Partage d'expertises sur la mobilisation citoyenne**

Les enjeux de mobilisation citoyenne d'une part, et l'accompagnement des collectivités territoriales pionnières en matière de développement des smart grids d'autre part, sont au cœur des engagements de la Région Bretagne en faveur de SMILE.

Le projet Plateforme territoriale Citoyenne ouverte (SEN1) identifié comme chantier prioritaire de SMILE, a vocation à répondre à ces enjeux.

La Région Bretagne souhaite s'appuyer sur l'expérience retirée du projet SOLENN, premier démonstrateur de SMILE développé à Lorient et centré sur l'animation collective de démarches de Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE), projet piloté par Enedis avec un consortium de 11 partenaires

**Les partenaires s'engagent à porter ensemble les résultats de l'expérience SOLENN notamment à l'occasion du temps fort de clôture de septembre 2018, et à identifier avec le consortium du projet SOLENN les meilleures modalités de transfert, au service de la mise en œuvre du projet SEN1 de SMILE.**

#### **3.2 - L'information et la sensibilisation**

Associer les consommateurs est le meilleur gage d'une transition écologique et numérique réussie. Une première étape est celle de la sensibilisation et de l'information.

##### **3.2.1 – Sensibilisation des scolaires**

Convaincue de la nécessité de sensibiliser le jeune public, Enedis a développé en collaboration avec l'Espace des Sciences une animation itinérante sur les enjeux de la Transition énergétique, *Watt is smart*. Conçu comme un

serious game, les jeunes ont à gérer un territoire et garantir l'équilibre entre production et consommation. Cette animation va à la rencontre des jeunes (collèges, lycées et BTS) dans des établissements sur toute la Bretagne. Une action annuelle est organisée avec l'AIP (association des îles du Ponant) pour les élèves du collège des îles du Ponant.

**Enedis s'engage, en lien avec l'Espace des Sciences, à poursuivre une 3<sup>ème</sup> année de déploiement de *Watt is smart* sur l'année scolaire 2018-2019. Les partenaires étudieront ensemble la possibilité de pérenniser la démarche.**

### **3.2.2 – Déploiement de Linky**

Le déploiement du compteur communicant Linky se déroule conformément aux engagements qu'Enedis avait pris dans le cadre du Pacte électrique avec un programme accéléré en 5 ans au lieu de 6 ans, véritable défi industriel avec la pose actuelle de 2000 compteurs par jour en Bretagne. Enedis saisit toute opportunité (permanences, réunions..) en s'appuyant également sur ses partenaires (PIMM'S, agences locales de l'énergie...) afin de faire connaître l'espace Linky qui permet aux consommateurs de mieux connaître et suivre sa consommation.

**Enedis s'engage à poursuivre le déploiement de Linky dans un programme accéléré conformément à ses engagements dans le Pacte électrique et à informer les consommateurs bretons sur les avantages apportés par le compteur, notamment « l'espace personnel client » en s'appuyant sur ses partenaires. La Région Bretagne relayera la communication autour du déploiement du compteur Linky et des actions menées pour faire connaître au grand public les avantages pour le consommateur (espace client, suivi des consommations, accueil des nouveaux usages – mobilité électrique, ENR...) par les moyens qui lui sont propres.**

## **Article 4 : Une mobilisation pour la transition numérique de la Bretagne**

Il n'y aura pas de transition énergétique sans transition numérique. Le numérique a déjà commencé à transformer la distribution d'électricité, notamment au travers de Linky. Les réseaux intelligents, ne sont ni plus ni moins que la convergence entre l'électricité et le numérique. Les objets connectés sur le réseau demain permettront de rendre toute la chaîne intelligente et les compteurs Linky seront 2 millions d'objets connectés sur le réseau en Bretagne.

### **4.1 - Faciliter le déploiement du très haut débit**

Le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire breton – dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit - est un puissant accélérateur de la transition numérique, permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises et ouvrant la voie à de nouveaux usages pour tou.te.s. En mettant à disposition le réseau de distribution d'électricité pour accueillir les infrastructures de fibre optique, Enedis permet aux territoires de déployer cette fibre de façon plus rapide, à un coût maîtrisé (tarif identique sur tout le territoire) et en limitant l'impact environnemental

(coordination travaux souterrains et mutualisation des supports aériens). Ainsi, par exemple le renouvellement du câble de Belle Ile, porté par le Conseil départemental du Morbihan avec le soutien de la Région Bretagne a permis en 2015 d'intégrer la fibre optique au câble sous-marin en mutualisant avec des travaux liés au raccordement électrique.

**Enedis s'engage à faciliter l'utilisation du réseau de distribution d'électricité par un pilotage dédié de cette activité, une coordination et un accompagnement de Mégalis afin de permettre à l'ensemble des Bretons de disposer du très haut débit. La Région Bretagne, de son côté, s'engage, par l'intermédiaire de Mégalis, à transmettre le plus en amont possible les plannings de déploiement afin de faciliter la planification et la mise en œuvre.**

#### **4.2 - Le numérique comme potentiel de développement économique**

Le numérique présente un potentiel de développement économique important. C'est une véritable opportunité pour la Bretagne, terre historique des télécoms qui abrite des entreprises et startups qui excellent dans le numérique, l'électronique ou l'informatique embarquée par exemple. Fort de ses atouts en terme de numérique, la Région Bretagne ambitionne de son côté d'attirer sur son territoire l'implantation de « Digital Factory ».

Un enjeu majeur de SMILE est de structurer cette filière économique autour de la transition énergétique et numérique. Enedis a engagé sa transformation digitale depuis quelques années en misant sur les écosystèmes locaux pour la mettre en œuvre. Depuis 2015, Enedis organise un concours annuel, destiné aux startups et PME afin d'identifier dans l'écosystème les jeunes entreprises disposant de solutions innovantes permettant de construire la distribution électrique de demain, de nouveaux services aux clients ou de nouvelles façons de travailler pour les collaborateurs. Plus d'une quinzaine de collaborations avec des startups régionales ont été menées par Enedis en Bretagne. Afin d'aller plus loin dans sa transformation digitale, Enedis mène un programme d'accélération de projets, en relation étroite avec les écosystèmes territoriaux, afin de créer les conditions de généraliser les solutions innovantes.

**Si Enedis souhaite explorer cette opportunité, la Région Bretagne s'engage à soutenir et accompagner opérationnellement les accélérateurs de projets d'Enedis en collaboration étroite avec l'écosystème régional.**

## **Article 5 - Modalités diverses**

### **5.1 - Pilotage et coordination**

Afin de faciliter la coordination de leurs actions et analyses, une réunion annuelle permettra de faire le bilan des actions engagées par chacun des Partenaires, et des suites à donner aux actions définies dans ce présent accord. En fonction de l'actualité et des résultats obtenus, un avenant à cette convention pourra être élaboré afin de définir conjointement d'autres orientations prioritaires.

### **5.2 - Communication sur la convention**

Afin de valoriser le présent partenariat, les Parties pourront librement faire état de l'existence du présent accord de partenariat. Il est entendu que les logotypes des partenaires sont utilisables dans le strict cadre de la présente convention, sur les différents supports signalétiques et les documents d'information et de communication. Chaque projet de document ou de communication devra faire l'objet d'une validation écrite et préalable par les Partenaires.

### **5.3 - Durée**

Le présent protocole est conclu pour **une période de trois ans** à compter de la date de signature.

### **5.4 - Confidentialité**

Les Partenaires s'engagent à préserver la confidentialité des informations recueillies dans le cadre de l'application de ce partenariat. Dans certains cas et sous réserve de l'accord d'Enedis, ces informations pourront être communiquées dans le cadre de la Conférence bretonne de la Transition énergétique et des groupes de travail qui en sont issus.

### **5.6 - Litiges**

En cas de désaccord sur la validité, l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les partenaires s'engagent à mettre en place une concertation amiable avant de saisir toute juridiction compétente.

\*\*\*

Cet accord illustre la volonté d'Enedis de faire aboutir les projets stratégiques de transitions énergétique et numérique parmi lesquels SMILE, déploiement d'un grand smartgrids dans le territoire breton, et participer activement au rayonnement international de ses projets et de ses entreprises, ainsi que l'engagement de la Région Bretagne à en être le facilitateur sur le territoire régional.

A Paris, le

**Loig CHESNAIS-GIRARD,**

Président du Conseil régional de Bretagne

**Philippe MONLOUBOU**

Président du Directoire d'Enedis

[www.breizhcop.bzh](http://www.breizhcop.bzh)